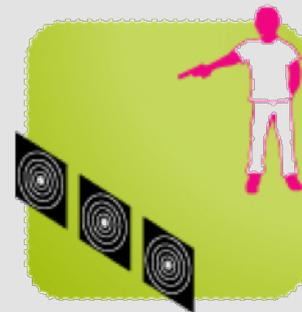


U²⁰¹⁹**NSS**

Règlement Tir Sportif

Mise à jour : 13 novembre 2018

CMN Tir Sportif



Niveau de compétition, catégories d'âge et disciplines :

Deux niveaux de compétition

- Championnat de France UNSS Excellence (par équipe d'établissement)
- Championnat de France UNSS Sport Partagé

Deux catégories d'âge

- Collège
- Lycée

Deux disciplines

- Carabine 10 mètres
- Pistolet 10 mètres

Tous les tirs s'effectueront sur ciblérie électronique.

Conditions de participation :

- Être licencié à l'UNSS pour la saison sportive en cours. ~~Tous les participants y compris les accompagnateurs doivent être licenciés à l'UNSS pour la saison sportive en cours.~~
- L'un des deux tireurs de l'équipe doit être désigné « jeune coach ».
- Pour chaque académie représentée (au moins une équipe qualifiée pour le championnat de France UNSS), un seul jeune officiel de niveau académique au moins sera présent pour œuvrer à l'arbitrage de la compétition.
- Toutes les équipes doivent se qualifier via un championnat académique (sauf en sport partagé voir fiche sport spécifique).
- Une équipe d'établissement peut participer dans les deux disciplines en compétition (Pistolet 10 mètres ou Carabine 10 mètres), sous réserve de qualification lors du championnat académique.

Les services régionaux UNSS organiseront des championnats académiques. Les deux premières équipes d'un championnat académique, d'associations sportives différentes de chacune des disciplines (Pistolet ou Carabine 10 mètres) et catégories (Collège ou Lycée), seront qualifiées au championnat de France.

Sur justifications pertinentes, des demandes de repêchage pourront être effectuées en vue de participer au championnat de France, dans les disciplines et catégories spécifiées.

La remontée des résultats des championnats académiques se fera impérativement avant le **Vendredi 1 Mars 2019 à 10 h 00** via les services régionaux.

RÈGLEMENT COMPÉTITION

Championnat de France UNSS Excellence

Contrôle des armes et des équipements obligatoire pour tous les participants.

En matière de sécurité et d'arbitrage (conformité de l'arme, de l'équipement, conditions de tir, etc.), le règlement FFTir en vigueur est appliqué.

Dans le cas de l'utilisation d'une potence, la mise en place se fera par le Jeune Coach.

En matière de tenue, tenue de tir réglementaire ou survêtement obligatoire.

Format de compétition

Compétition par binômes.

Équipes de deux tireurs (mixité facultative) – Tireur A et Tireur B, dont le Jeune Coach.

Relais d'un total de 80 coups sur un même poste entre deux tireurs d'un même établissement, définit comme suivant :

Durée totale impartie : 2 heures et 10 minutes

- 10 minutes d'installation pour les deux tireurs d'une même équipe d'établissement.
- 20 minutes de préparation et d'essais au total en début de compétition, pour les deux tireurs d'une même équipe. Le tireur A et le tireur B doivent ainsi s'organiser conjointement pour optimiser le temps de préparation et d'essais de chacun.

À la fin du temps de préparation et d'essais, 1 heure 40 minutes de match réparti comme suit :

4 séquences de 20 plombs :

1er relais :	20 coups tireur A
2e relais :	20 coups tireur B
3e relais :	20 coups tireur A
4e relais :	20 coups tireur B

Les binômes adopteront la meilleure stratégie de temps et de changements.

Tout coup hors délai sera considéré comme nul et comptabilisé zéro.

Une fois le temps de compétition terminé, les scores des quatre relais des tireurs seront additionnés pour obtenir le résultat total de l'AS et établir les classements.

Les tirs pourront s'effectuer en musique

Comptage des points :

- Carabine 10 mètres au dixième de point (... / 872 points).
- Pistolet 10 mètres au point entier (... / 800 points).

Cas d'égalité :

Au Pistolet et Carabine 10 mètres, les éventuels ex-aequo seront départagés comme suit :

- plus grand nombre de mouches,
- puis score le plus élevé de la dernière série de 10 coups sans les mouches et décimales, en remontant par série de 10 coups jusqu'à la fin de l'égalité (cf .6-15-1 règles techniques générales ISSF 2018).

Les trois meilleures équipes, dans chaque discipline et catégorie, se verront décerner les titres correspondant du championnat de France UNSS.

Interventions du jeune arbitre

À la fin de chaque relais, le jeune arbitre supervisera le changement de tireur et déclenchera le relais suivant, en accord avec l'équipe technique d'arbitrage de la compétition.

Il s'assurera du respect des règles et mesures de sécurité en vigueur.

Interventions du Jeune Coach

Le jeune coach :

- fait partie du binôme des compétiteurs.
- peut intervenir auprès de son binôme après avoir demandé au jeune officiel ou à l'arbitre.
- lorsqu'il tire, il a le droit de demander à quitter son poste pour communiquer avec son co-équipier.

Championnat de France UNSS Sport partagé

Il se déroule suivant les mêmes règles de compétition que le Championnat de France excellence en prenant en compte le tableau des classifications faisant apparaître les adaptations et les points de compensation.

Pour toute information complémentaire voir la fiche sport « Tir sportif Sport Partagé ».